



BMCE BANK OF AFRICA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

30 juin 2016

BMCE BANK

BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

140, avenue Hassan II - Casablanca - Maroc

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmctrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com



Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank Of Africa est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 708 agences. BMCE Bank Of Africa, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank Of Africa s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits des dites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa à l'international

La dimension internationale du Groupe BMCE Bank Of Africa trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BMCE Bank Of Africa a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BMCE Bank Of Africa s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans 18 pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 75% du Groupe bancaire panafricain.



Sommaire

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES	6
1.1. Bilan consolidé	7
1.2. Compte de résultat consolidé	7
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8
1.4. Variation des capitaux propres	8
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2016 :	9
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	10
II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2016	18
2.1. Marge d'intérêts	18
2.2. Commissions nettes	18
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	19
2.4. Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	19
2.5. Produits et charges des autres activités	19
2.6. Coût du risque	20
2.7. Gains et pertes nets sur les autres actifs	20
2.8. Impôt sur les bénéfices	21
III. INFORMATIONS SECTORIELLES	22
3.1. Résultat par secteur opérationnel	22
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	22
3.3. Informations par secteur géographique	23
V. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2016	24
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	24
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	24
4.3. Actifs financiers disponibles à la vente	25
4.4. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	25
4.5. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	26
4.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	27
4.7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	27
4.8. Impôts courants et différés	27
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	28
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	28
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	29
4.12. Ecarts d'acquisition	29
4.13. Provision pour risques et charges	31
V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	34
5.1. Engagements de financement	34
5.2. Engagements de garantie	34
VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL	34
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	34
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	35
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	36
7.1. Evolution du capital et résultat par action	36
7.2. Périmètre de consolidation	36
7.3. Relations avec les autres parties liées	36
VIII. NOTE SUR LES RISQUES	37
8.1. Dispositif de gestion des risques	37
8.2. Risque de crédit	39
8.3. Dispositif de notation	40
8.4. Expositions au risque de crédit	40
8.5. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	45
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	47
8.7. Risque de marché	48
8.8. Risque opérationnel	50

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE

AU 30 JUIN 2016



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi - Rabat

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016.

Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 22.701.557, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.596.856.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/ IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et comme indiqué dans les notes annexes, BMCE Bank a reçu le 19 mai 2016 un avis de vérification fiscale de l'Impôt sur les Sociétés (IS) (thématique), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2012 à 2015. Au 30 juin 2016, la procédure de contrôle fiscal était à son début et aucune notification fiscale n'a été reçue à cette date.

Casablanca, le 23 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG



Jamal SAAD EL IDRISSE
Associé



I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 Juin 2016 ont été approuvés par le Conseil d'Administration tenu en date du 23 Septembre 2016.

ACTIF IFRS	NOTES	juin-16	déc-15
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 472 175	10 403 090
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	31 239 021	25 760 228
Instruments dérivés de couverture		34 995	7 207
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	7 929 975	6 846 572
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.3	19 335 491	20 971 036
Prêts et créances sur la clientèle	4.4	167 888 668	173 279 696
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.6	26 279 724	24 559 458
Actifs d'impôt exigible	4.7	247 578	63 550
Actifs d'impôt différé	4.7	551 705	473 814
Comptes de régularisation et autres actifs	4.8	6 003 400	5 364 187
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.9	595 128	585 787
Immeubles de placement	4.10	3 433 203	3 035 131
Immobilisations corporelles	4.10	6 818 381	6 516 029
Immobilisations incorporelles	4.10	812 867	703 525
Ecart d'acquisition	4.11	852 310	852 310
TOTAL ACTIF IFRS		281 494 621	279 421 620

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	juin-16	déc-15
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	2 056 310	2 046 594
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.3	46 822 809	51 176 027
Dettes envers la clientèle	4.4	180 982 226	178 255 021
Titres de créance émis	4.5	8 439 472	8 967 697
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.7	421 944	131 027
Passifs d'impôt différé	4.7	1 140 703	1 130 452
Comptes de régularisation et autres passifs	4.8	7 803 472	6 315 040
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.12	669 816	650 913
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.5	10 456 312	8 639 297
TOTAL DETTES		258 793 064	257 312 068
<i>Capital et réserves liées</i>		<i>13 308 393</i>	<i>12 899 418</i>
<i>Réserves consolidées</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<i>- Part du Groupe</i>		<i>3 066 819</i>	<i>2 101 501</i>
<i>- Part des minoritaires</i>		<i>4 668 143</i>	<i>4 381 320</i>
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		58 020	65 587
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		3 327	6 996
Résultat net de l'exercice		-	-
<i>- Part du Groupe</i>		<i>1 250 459</i>	<i>1 955 535</i>
<i>- Part des minoritaires</i>		<i>346 396</i>	<i>699 195</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		22 701 557	22 109 552
TOTAL PASSIF IFRS		281 494 621	279 421 620

(en milliers de DH)



1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	juin-16	juin-15
Intérêts et produits assimilés		6 892 538	6 565 347
Intérêts et charges assimilés		-2 513 457	-2 447 521
MARGE D' INTERÊTS	2.1	4 379 081	4 117 826
Commissions perçues		1 193 154	1 147 367
Commissions servies		-156 972	-146 200
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	1 036 182	1 001 167
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	804 534	353 941
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	212 078	191 686
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		1 016 612	545 627
Produits des autres activités	2.5	479 384	450 931
Charges des autres activités	2.5	-206 064	-192 046
PRODUIT NET BANCAIRE		6 705 195	5 923 505
Charges générales d'exploitation		-3 209 216	-2 921 842
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-351 662	-339 757
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		3 144 317	2 661 906
Coût du risque	2.6	-1 054 598	-806 776
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 089 719	1 855 130
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		59 260	56 996
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	10 161	-2 601
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 159 138	1 909 525
Impôts sur les bénéfices	2.8	-562 282	-484 522
RESULTAT NET		1 596 856	1 425 003
Résultat hors groupe		346 396	360 522
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 250 459	1 064 481
Résultat par Action (EN MAD)		6,97	5,9
Résultat dilué par Action (EN MAD)		6,97	5,9

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-16	juin-15
Résultat net	1 596 855	1 425 003
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-11 238	8 646
Écarts de conversion	28 709	5 442
Actifs financiers disponibles à la vente	-39 947	3 204
Écarts de réévaluation	-39 947	3 204
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	0	0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis	0	0
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-11 238	8 645
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 585 617	1 433 649
Part du groupe	1 242 868	1 068 120
Part des intérêts minoritaires	342 728	365 029

(en milliers de DH)



1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
juin-2016								
Capitaux propres ouverture 01.01.2016	1 794 634	11 104 784	0	4 056 903	65 587	17 021 908	5 087 509	22 109 419
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres ouverture 01.01.2015	1 794 634	11 104 784	0	4 056 903	65 587	17 021 908	5 087 509	22 109 419
Opérations sur capital		408 975		-408 975		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-923 345		-923 345	-474 826	-1 398 171
Résultat de l'exercice				1 250 459		1 250 459	346 396	1 596 855
Immobilisations corporelles et incorporelles :							0	0
Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-36 277	-36 277	-3 670	-39 947
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					28 709	28 709		28 709
IAS 19 R						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	-7 568	-7 568	-3 670	-11 238
Variation de périmètre				14 016		14 016	5 311	19 327
Divers				328 221		328 221	57 145	385 365
Capitaux propres clôture 30.06.2016	1 794 634	11 513 759	0	4 317 278	58 020	17 683 691	5 017 865	22 701 557
juin-2015								
Capitaux propres ouverture 01.01.2015	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres ouverture 01.01.2015	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Opérations sur capital		416 936		-416 936		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			0			0		0
Dividendes				-786 992		-786 992	-459 570	-1 246 562
Résultat de l'exercice				1 064 481		1 064 481	360 522	1 425 003
Immobilisations corporelles et incorporelles :							0	0
Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-1 303	-1 303	4 507,00	3 204
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					5 442	5 442		5 442
IAS 19 R						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	4 139	4 139	4 507	8 646
Variation de périmètre				-4 044		-4 044	44 942	40 898
Divers				-192 978		-192 978	-67 227	-260 207
Capitaux propres clôture 30.06.2015	1 794 634	11 110 683	0	3 089 237	153 575	16 148 129	4 622 801	20 770 929



1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2016

1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	Note	juin-16	déc-15	juin-15
Résultat avant impôts		2 159 139	3 615 961	1 909 525
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	351 662	672 212	1 778 941
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-72 441	46 758	66 229
+/- Dotations nettes aux provisions	2,6	1 054 013	952 970	676 954
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4,10	-59 260	-97 733	-60 308
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-948 193	-822 557	-625 185
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-	-
+/- Autres mouvements		-899 597	-165 751	-674 859
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		-573 815	585 900	1 161 771
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-829 365	6 870 435	-470 559
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		6 957 702	-355 618	1 167 633
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-3 569 750	-3 575 435	-778 871
<i>Dont Flux liés aux autres opérations affectant les titres de transaction</i>		<i>-1 746 406</i>	<i>-2 235 371</i>	
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		950 873	-1 992 029	-976 490
<i>Dont Flux liés aux autres opérations affectant les dettes sur titres Empruntés</i>			<i>-1 884 371</i>	
- Impôts versés		-420 925	-581 529	-219 781
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		3 088 535	365 823	-1 278 069
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		4 673 858	4 567 685	1 793 228
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		-852 484	-2 474 166	-523 933
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4,11	-404 320	-2 211 410	-1 170 218
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	4,11	-592 216	-1 361 288	-367 137
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 849 020	-6 046 864	-2 061 288
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 405 811	-667 738	-709 243
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		1 523 783	-2 947 262	1 544 448
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		117 971	-3 615 000	835 206
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		72 586	-164 613	-13 250
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		3 015 396	-5 258 792	553 894
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		5 956 841	11 215 740	11 215 740
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	10 403 090	9 966 853	9 966 853
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 446 249	1 248 887	1 248 886
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		<i>-2 877 349</i>	<i>489 872</i>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		8 972 236	5 956 947	11 769 634
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	9 472 175	10 403 196	10 062 952
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-499 938	-4 446 249	1 706 682
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>			<i>-2 877 349</i>	
Variation de la trésorerie nette		3 015 396	-5 258 792	553 894

(en milliers de DH)

	Note	juin-16	déc-15
Dividendes reçus	2,4	202 906	218 305
Dividendes versés	1,5	-1 398 171	-1 240 925
Intérêts perçus		4 833 252	12 290 029
Intérêts payés		-1 093 531	-3 366 255

(en milliers de DH)



1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe Bmce Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2016, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.



La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

- La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement
- Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.
- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33);

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.



Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes déléguées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.



Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de dépréciation retenus se déclinent comme suit :

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien

que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.



f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2016, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.



Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes.

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.



Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2016 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est

constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de



performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets

des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BMCE Bank a reçu le 19 mai 2016 un avis de vérification fiscale de l'Impôt sur les Sociétés (IS) (thématique), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2012 à 2015. Au 30 juin 2016, la procédure de contrôle fiscal était à son début et aucune notification fiscale n'a été reçue à cette date. Toutefois, la banque estime que le risque éventuel lié à ce contrôle n'aurait pas un impact significatif sur les comptes au 30 juin 2016.



II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2016

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	juin-16			juin-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4 929 045	1 559 471	3 369 574	4 901 712	1 502 637	3 399 075
Comptes et prêts/emprunts	4 596 467	1 503 360	3 093 107	4 565 335	1 464 909	3 100 426
Opérations de pensions		56 111	-56 111		37 728	-37 728
Opérations de location-financement	332 578		332 578	336 377		336 377
Opérations interbancaires	409 152	495 775	-86 623	414 935	437 115	-22 180
Comptes et prêts/emprunts	297 436	429 196	-131 760	292 779	420 023	-127 244
Opérations de pensions	111 716	66 579	45 137	122 157	17 092	105 065
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	811 167	458 211	352 956	634 235	507 769	126 466
Titres à revenu fixe	687 183	303 820	383 363	634 235	357 874	276 361
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	123 984	154 391	-30 407	0	149 896	-149 896
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	743 174		743 174	614 465		614 465
TOTAL	6 892 538	2 513 457	4 379 081	6 565 347	2 447 521	4 117 826

(En milliers de DH)

Au 30 Juin 2016, la marge d'intérêts a connu une hausse de 6.34 % par rapport au 30 Juin 2015 et s'élève à 4 379 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une hausse de 20.95% des produits provenant des actifs détenus jusqu'à échéance qui s'élèvent à 743 millions de dirhams au 30 Juin 2016 contre 614 millions de dirhams au 30 Juin 2015, et d'une hausse de 27.9% du résultat des titres à revenu fixe (811 millions de dirhams au 30 Juin 2016 contre 634 millions de dirhams au 30 Juin 2015).

2.2. COMMISSIONS NETTES

	juin-16			juin-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	842 767	83 277	759 490	766 216	50 139	716 077
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	587 970		587 970	557 260		557 260
sur titres	102 102	43 692	58 410	90 850	35 618	55 232
de change	152 695	39 585	113 110	118 106	14 521	103 585
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	350 387	73 695	276 692	381 151	96 061	285 090
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	175 943	23 227	152 716	181 338	18 807	162 531
Assurance			-			-
Autres	174 444	50 468	123 976	199 813	77 254	122 560
Produits nets de commissions	1 193 154	156 972	1 036 182	1 147 367	146 200	1 001 167

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.



2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	juin-16			juin-15		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	793 888		793 888	343 010		343 010
Instruments financiers dérivés	10 807	-161	10 646	10 931	0	10 931
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	804 695	-161	804 534	353 941	0	353 941

(En milliers de DH)

Au 30 Juin 2016, les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat ont connu une forte hausse par rapport au 30 Juin 2015 pour s'élever à 805 millions de dirhams.

Cette variation résulte principalement d'une baisse de 131.45% du rendement des titres à revenu fixe et variable passant de 343 millions de dirhams en Juin 2015 à 794 millions de dirhams en Juin 2016.

2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente.

	juin-16	juin-15
Titres à revenu fixe	0	0
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	212 078	191 686
Produits de dividendes	202 906	194 729
Charges de dépréciation	28 467	-3 034
Plus-values nettes de cession	-19 295	-9
TOTAL	212 078	191 686

(En milliers de DH)

Au 30 Juin 2016, les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ont progressé de +11% par rapport à 30 Juin 2015 et s'élèvent à 212 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement de hausse des produits de dividendes de +8 millions de dirhams.

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	juin-16			juin-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement			0	-28	0	-28
Produits nets des immobilisations en location simple	138 111	54 205	83 906	138 981	51 701	87 280
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	192 008	134 216	57 792	210 993	111 631	99 362
Autres produits d'exploitation non bancaires	149 265	17 643	131 622	100 985	28 714	72 271
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	479 384	206 064	273 320	450 931	192 046	258 885

(En milliers de DH)



2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

Coût du risque de la période

	juin-16	juin-15
Dotations aux provisions	-1 411 030	-1 466 714
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 349 132	-1 425 503
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-809	0
Autres provisions pour risques et charges	-61 089	-41 211
Reprises de provisions	357 017	723 656
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	293 049	702 282
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	0	0
Reprises des autres provisions pour risques et charges	63 968	21 374
Variation des provisions	-585	-63 718
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-5 098	-94 983
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	4 513	31 265
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-1 054 598	-806 776

(en milliers de DH)

2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	juin-16	juin-15
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	10 161	-2 601
Gains ou pertes sur autres actifs	10 161	-2 601

(en milliers de DH)

Les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent une forte progression passant de -2,6 millions à 10,1 millions en Juin 2016.



2.8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.8.1. Impôts courants et impôts différés

	juin-16	déc-15
Impôts courants	247 578	63 550
Impôts différés	551 705	473 814
Actifs d'impôts courants et différés	799 283	537 364
Impôts courants	421 944	131 027
Impôts différés	1 140 703	1 130 452
Passifs d'impôts courants et différés	1 562 647	1 261 479

(en milliers de DH)

2.8.2. Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

	juin-16	déc-15
Charge d'impôts courants	-591 683	-450 072
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	29 401	-34 450
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-562 282	-484 522

(en milliers de DH)

2.8.3. Le taux effectif d'impôt

	juin-16	déc-15
Résultat net	1 596 856	1 425 003
Charges d'impôt sur les bénéfices	-562 282	-484 522
Taux d'impôt effectif moyen	-35,2%	-34,0%

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	juin-16	déc-15
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-1,8%	-3,0%
Taux d'impôt effectif moyen	35,2%	34,0%

(en milliers de DH)



III. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank Of Africa est déclinée en quatre pôles d'activité :

- **Banque au Maroc** : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.

- **Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA)** : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).

- **Services Financiers Spécialisés** : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébaïl), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Acmar),

- **Activités à l'international** : ce domaine regroupe BMCE International Holding, Bank Of Africa, La Congolaise de Banque et la Banque de Développement du Mali

3.1. Resultat par secteur opérationnel

	juin-16					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	1 796 273	37 608	400 913	-9 371	2 153 658	4 379 081
Marge sur commission	485 899	77 543	14 594	0	458 146	1 036 182
Produits nets bancaires	3 054 452	203 674	419 954	74 653	2 952 462	6 705 195
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 550 652	-140 230	-104 896	-47 093	-1 718 007	(3 560 878)
Résultat Brut d'exploitation	1 503 801	63 444	315 058	27 560	1 234 454	3 144 317
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-339 553	-31 199	-62 820	-7 964	-120 746	(562 282)
Résultat Part du groupe	634 818	75 426	71 250	20 101	448 864	1 250 459

(en milliers de DH)

	juin-15					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	1 788 698	17 799	390 491	-8 320	1 929 158	4 117 826
Marge sur commission	449 294	67 742	7 822	0	476 309	1 001 167
Produits nets bancaires	2 578 500	155 087	402 776	79 231	2 707 911	5 923 505
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 345 583	-116 584	-106 806	-43 139	-1 649 487	(3 261 599)
Résultat Brut d'exploitation	1 232 917	38 503	295 970	36 092	1 058 424	2 661 906
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-226 360	-26 934	-73 354	-8 342	-149 532	(484 522)
Résultat Part du Groupe	509 438	61 370	86 973	26 230	380 470	1 064 481

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	juin-16					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	185 772 568	945 760	8 408 082	181 362	86 186 849	281 494 621
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 129 102	101 011	19 717	20 464	5 659 681	7 929 975
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	107 194 316	79	14 791 514	0	45 902 759	167 888 668
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	30 752 524	173 897	207	0	312 393	31 239 021
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ÉCHEANCE	4 269 183	0	0	0	22 010 541	26 279 724
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	123 966 550	11	1 215 360	0	55 800 305	180 982 226
FONDS PROPRES	15 285 472	246 024	1 293 235	(62 153)	5 938 979	22 701 557

(en milliers de DH)



	déc-15					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
TOTAL BILAN	187 904 186	724 956	7 343 858	214 288	83 234 332	279 421 620
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 141 161	107 685	17 265	20 365	4 560 096	6 846 572
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	113 592 597	109	14 680 785	0	45 006 205	173 279 696
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	25 275 085	122 281	207	0	362 655	25 760 228
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	4 328 349	0	0	0	20 231 109	24 559 458
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	121 110 279	2 616	1 107 886	0	56 034 240	178 255 021
FONDS PROPRES	14 966 626	263 520	1 422 829	(35 622)	5 492 199	22 109 552

(en milliers de DH)

3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	juin-16			déc-15		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 899 414	58 616	58 616	13 272 891	58 616	58 616
Europe	3 184 995	0	0	3 127 517	0	0
Afrique	4 220 503	38 116	7 536	4 554 179	24 100	7 651
Total en principal	19 304 912	96 732	66 153	20 954 587	82 716	66 267
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	19 304 912	96 732	66 153	20 954 587	82 716	66 267

(en milliers de DH)

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	juin-16				déc-15			
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	119 175 064	8 726 114	4 241 428	1 673 842	125 168 158	8 419 017	3 904 848	1 408 836
Europe	4 172 556	111 280	41 118	0	3 816 758	110 303	32 658	0
Afrique	39 732 485	4 373 855	2 335 668	110 630	38 924 773	4 204 443	1 936 574	80 840
Valeurs nettes au bilan	163 080 105	13 211 249	6 618 214	1 784 472	167 909 689	12 733 763	5 874 080	1 489 676

(en milliers de DH)



IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2016

4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	juin-16	déc-15
Valeurs en caisse	3 400 735	3 562 741
Banques centrales	5 213 028	5 998 647
Tresor public	853 658	836 960
Service des chèques postaux	4 754	4 742
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	6 071 440	6 840 349
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	9 472 175	10 403 090

(en milliers de DH)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction

	juin-16			déc-15		
	Portfeuille de transactions	Portfeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portfeuille de transactions	Portfeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créances négociables	7 972 707	0	7 972 707	4 746 066	0	4 746 066
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 526 009		7 526 009	4 235 874		4 235 874
Autres titres de créances négociables	446 698		446 698	510 192		510 192
Obligations	3 524 056	0	3 524 056	1 518 833	0	1 518 833
Obligations d'Etat	848 649		848 649	616 244		616 244
Autres obligations	2 675 407		2 675 407	902 589		902 589
Actions et autres titres à revenu variable	19 696 571	0	19 696 571	19 490 636	0	19 490 636
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	45 687	0	45 687	4 693	0	4 693
Instruments dérivés de cours de change	45 110		45 110	4 089		4 089
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	604		604
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	31 239 021	0	31 239 021	25 760 228	0	25 760 228
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 005 409	2 005 409	0	1 999 324	1 999 324
Etablissements de crédit		2 005 409	2 005 409		1 999 324	1 999 324
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	50 901	0	50 901	47 270	0	47 270
Instruments dérivés de cours de change	50 901		50 901	47 270		47 270
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	50 901	2 005 409	2 056 310	47 270	1 999 324	2 046 594

(en milliers de DH)



4.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

- a) des prêts et des créances;
- b) des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou
- c) des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	juin-16	déc-15
Titres de créances négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	5 133 004	4 112 360
Obligations d'Etat	3 637 647	2 833 016
Autres obligations	1 495 357	1 279 344
Actions et autres titres à revenu variable	3 222 602	3 153 573
dont titres cotés	319 930	319 930
dont titres non cotés	2 902 672	2 833 643
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	8 355 606	7 265 933
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-425 631	-419 361
Titres à revenu fixe	0	
Titres à revenu variable	-425 631	-419 361
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	7 929 975	6 846 572
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(en milliers de DH)

4.4. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	juin-16	déc-15
Comptes à vue	6 053 937	5 630 176
Prêts	10 542 149	12 839 340
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	<i>21 313</i>	<i>27 324</i>
Opérations de pension	2 805 558	2 567 788
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	19 401 644	21 037 304
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-66 153	-66 268
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	19 335 491	20 971 036

(en milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	juin-16	déc-15
Comptes à vue	3 369 848	2 081 821
Emprunts	33 839 211	34 683 456
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	<i>3 547 230</i>	<i>2 877 349</i>
opérations de pension	9 613 750	14 410 750
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	46 822 809	51 176 027

(en milliers de DH)



4.5. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	juin-16	déc-15
Comptes ordinaires débiteurs	25 295 709	25 697 536
Prêts consentis à la clientèle	129 222 803	124 431 972
Opérations de pension	9 204 989	18 162 143
Opérations de location-financement	12 567 853	12 351 801
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	176 291 354	180 643 452
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-8 402 686	-7 363 756
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	167 888 668	173 279 696

(en milliers de DH)

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	juin-16	déc-15
Banque au Maroc	107 194 316	113 592 596
Services Financiers Spécialisés	14 791 514	14 680 785
Activités à l'international	45 902 759	45 006 206
Gestion d'actifs	79	109
Autres activités	0	0
Total en principal	167 888 668	173 279 696
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	167 888 668	173 279 696

(en milliers de DH)

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	juin-16	déc-15
Maroc	121 985 908	128 273 490
Afrique	41 660 042	41 111 803
Europe	4 242 718	3 894 403
Total en principal	167 888 668	173 279 696
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	167 888 668	173 279 696

(en milliers de DH)

Dettes envers la clientèle

	juin-16	déc-15
Comptes ordinaires créditeurs	101 017 567	100 028 015
Comptes à terme	40 172 270	40 871 554
Comptes d'épargne	21 730 357	21 017 845
Bons de caisse	5 224 609	4 666 140
Opérations de pension	3 957 663	2 481 744
Autres comptes créditeurs	8 879 760	9 189 723
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	180 982 226	178 255 021

(en milliers de DH)



Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	juin-16	déc-15
Banque au Maroc	123 966 550	121 110 279
Services Financiers Spécialisés	1 215 360	1 107 886
Activités à l'international	55 800 305	56 034 240
Gestion d'actifs	11	2 616
Autres activités	0	0
Total en principal	180 982 226	178 255 021
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	180 982 226	178 255 021

(en milliers de DH)

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	juin-16	déc-15
Maroc	125 181 921	122 220 781
Afrique	54 466 115	54 445 069
Europe	1 334 190	1 589 171
Total en principal	180 982 226	178 255 021
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	180 982 226	178 255 021

(en milliers de DH)

4.6. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	juin-16	déc-15
Autres dettes représentées par un titre	8 439 472	8 967 697
Titres de créances négociables	8 439 472	8 967 697
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	10 281 281	8 436 745
Emprunt subordonnés	10 281 281	8 436 745
à durée déterminée	8 281 281	6 436 745
à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée		0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	175 031	202 552
Total	18 895 784	17 606 994

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

4.7. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

	juin-16	déc-15
Titres de créances négociables	6 558 380	6 095 691
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	6 558 380	6 095 691
Autres titres de créance négociables		0
Obligations	19 721 344	18 463 767
Obligations d'Etat	14 989 973	12 802 119
Autres obligations	4 731 371	5 661 648
TOTAL	26 279 724	24 559 458

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	juin-16	déc-15
Impôts courants	247 578	63 550
Impôts différés	551 705	473 814
Actifs d'impôts courants et différés	799 283	537 364
Impôts courants	421 944	131 027
Impôts différés	1 140 703	1 130 452
Passifs d'impôts courants et différés	1 562 647	1 261 479

(en milliers de DH)



4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	juin-16	déc-15
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	60 832	82 020
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3 080	43 028
Comptes d'encaissement	367 695	656 493
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	1 042 653	479 608
Débiteurs Divers	4 360 629	3 794 891
Comptes de liaison	168 511	308 147
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	6 003 400	5 364 187
Dépôts de garantie reçus	17 766	16 786
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	773 470	14 974
Comptes d'encaissement	2 184 397	1 417 640
Charges à payer et produits constatés d'avance	958 311	1 078 145
Autres créditeurs et passifs divers	3 869 528	3 787 495
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	7 803 472	6 315 040

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

	juin-16	déc-15
Euler Hermes Acmar	17 998	25 114
Banque de Développement du Mali	366 599	347 072
Eurafric Information	-13 263	-9 728
Société Conseil Ingénierie et Développement	142 959	142 354
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	80 835	80 975
Participations dans les sociétés mises en équivalence	595 128	585 787

(en milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan	Produit net bancaire- chiffre d'affaires	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe
Euler Hermes Acmar	489 175	37 687	4 419	884
Banque de Développement du Mali	10 905 247	295 280	158 194	51 099
Eurafric Information	227 272	102 811	-7 222	-3 818
Société Conseil Ingénierie et Développement	659 831	106 075	17 536	6 822

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	juin-16			déc-15		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	11 987 430	5 169 049	6 818 381	11 455 252	4 939 223	6 516 029
Terrains et constructions	3 316 340	427 767	2 888 573	2 860 401	112 969	2 747 432
Equipement, Mobilier, Installations	3 727 325	2 129 632	1 597 693	4 023 357	1 980 130	2 043 227
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 943 765	2 611 650	2 332 115	4 571 494	2 846 124	1 725 370
Immobilisations incorporelles	2 045 551	1 232 684	812 867	1 866 540	1 163 015	703 525
Logiciels informatiques acquis	1 513 581	993 478	520 103	1 423 019	930 976	492 043
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	531 970	239 206	292 764	443 521	232 039	211 482
Immeubles de placements	3 520 972	87 769	3 433 203	3 116 213	81 082	3 035 131

(en milliers de DH)

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	juin-16	déc-15
Valeur brute comptable en début de période	852 310	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	852 310	832 470
Acquisitions		19 840
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	852 310	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	852 310	852 310

(en milliers de DH)



Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2016	Valeur nette comptable 31/12/2015
Maghrébil	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	852 310	852 310

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30-juin-16	31-déc-15
Total des provisions constituées en début de période	650 913	523 011
Dotations aux provisions	65 222	222 915
Reprises de provisions	-63 702	-147 234
Utilisation des provisions	17 129	57 128
Variation des parités monétaires et divers	254	-4 907
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	669 816	650 913

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	juin-16	déc-15
Engagements de financements donnés	13 027 081	9 846 296
Aux établissements de crédit	728 128	1 023 096
A la clientèle	12 298 953	8 823 200
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 552 408	2 491 359
des établissements de crédit	2 552 408	2 491 359
de la clientèle	-	-

► Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

► Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

► Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

Les engagements de financement donnés ont connu une hausse de +32% passant de 9 846 millions de dirhams au 30 Juin 2015 à 13 027 millions de dirhams au 30 Juin 2016.

Les engagements de financement reçus ont connu une légère hausse pour s'établir à 2 552 millions.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	juin-16	déc-15
Engagements de garantie donnés	29 632 882	27 255 712
D'ordre des établissements de crédit	9 437 718	8 380 362
D'ordre de la clientèle	20 195 164	18 875 350
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	70 763 718	68 162 828
des établissements de crédit	70 612 564	65 458 883
de l'état et d'autres organismes de garantie	151 154	2 703 945

► Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

► Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

► Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

► Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

► Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (ou même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.



6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-16	déc-15
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	326 380	323 091
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	326 380	323 091

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	30/06/16
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,61%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Durée : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	juin-16	déc-15
Charge normale de l'exercice	3 289	17 474
Charge d'intérêt	-	12 475
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Indemnités supplémentaires	3 289	29 949
Autre		
Coût net de la période		

6.2.4. Évolution de la provision inscrite au bilan

	juin-16	déc-15
Dette actuarielle d'ouverture	323 091	230 928
Charge normale de l'exercice	3 289	17 474
Charge d'intérêt	-	12 475
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels		82 815
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées		-20 601
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	326 380	323 091
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2013	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2014	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2015	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 30 juin 2016	179 463 390	10	1 794 633 900

7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	juin-16	juin-15
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 250 459 485	1 064 480 875
Résultat par Action (EN MAD)	6,97	5,93
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	6,97	5,93

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	75,00%	75,00%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de La Congolaise de Banque, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BMCE Bank of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le Senior Management de la LCB, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.3. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIÉES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de



période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

Éléments relatifs au bilan

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres	-	49 232	14 157 237
Comptes ordinaires		23 846	12 743 985
Prêts		25 386	579 330
Titres			833 922
Opération de location financement			
Actif divers			657
Total	-	49 232	14 157 894
Passif			
Dépôts	-	24 075	12 888 486
Comptes ordinaires		24 075	12 798 721
Autres emprunts			89 765
Dettes représentées par un titre			834 672
Passif divers			434 736
Total	-	24 075	14 157 894
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			2 101 429
Engagements reçus			2 101 429

Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-5 370	-260 232
Intérêts et charges assimilés			321 092
Commissions (produits)			-161 995
Commissions (charges)			13 684
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-63 437
Autres			150 888

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.4. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.5. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.6. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Le Pôle Risques Groupe

L'une des missions attribuée au Pôle Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

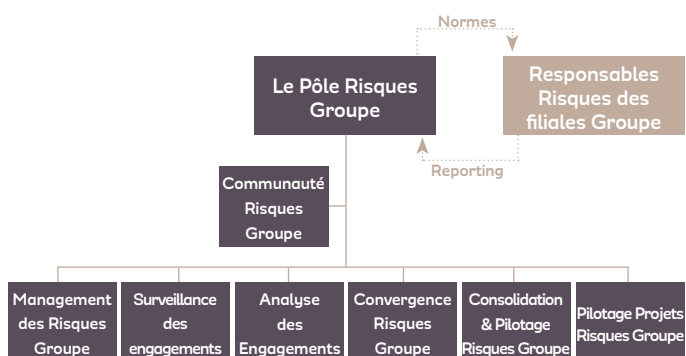
- La définition de la politique des risques du Groupe ;



- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Le Pôle Risques Groupe est composé de six entités :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Convergence Risques Groupe
- Consolidation & Pilotage Risques Groupe
- Pilotage Projets Risques Groupe



8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

· Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

· Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :

- Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la

surveillance consolidée du Groupe ;

- Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

· Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

· Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du (de la) :

- Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;
- Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

· Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

· Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de surveillance des comptes en anomalie

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes en anomalie (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques.



8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

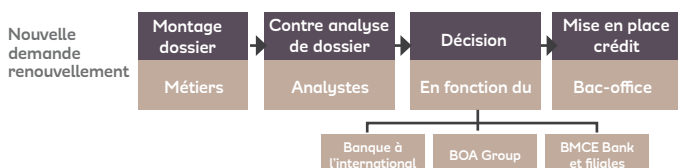
8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.
- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus
- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;
- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BMCE Bank.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.



8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BMCE Bank s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

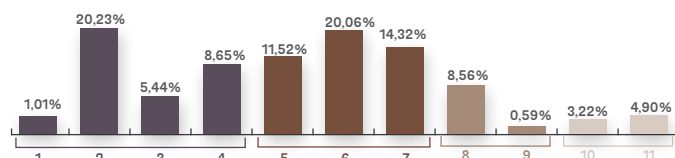
Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BMCE Bank s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; soluble même après de graves bouleversements
	2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même en cas d'événements négatifs persistants
	3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements négatifs peuvent être absorbés à long terme
	4	Très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendu dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir suivre; évolution à long terme encore incertaine
Risque moyen	5	Stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendu dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements négatifs à moyen terme
	6	Capacité limitée à absorber des développements négatifs inattendus
	7	Capacité très limitée à absorber des développements négatifs inattendus
Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements.
	9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes.
Sub-investment grade	10	Très fort risque de défaillance; incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Déficit partiel de paiement des intérêts et du capital.
	11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 30 Juin 2016, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring des particuliers consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque de ce portefeuille de clientèle.

Des grilles de score comportemental pour les clients Salariés et professionnels sont affichées au niveau du système de Gestion de la Relation Client (GRC), avec des commentaires explicatifs de la notation. Elles sont mises à jour quotidiennement. Aussi, des scores comportementaux pour les MRE ont été développés.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Le Pôle Risques Groupe, à travers la Direction Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postériori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit.



Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risque Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un

même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2016, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	juin-16	
	Décaissement	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	9 662	5,80%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	15 696	9,43%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	36 833	22,12%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

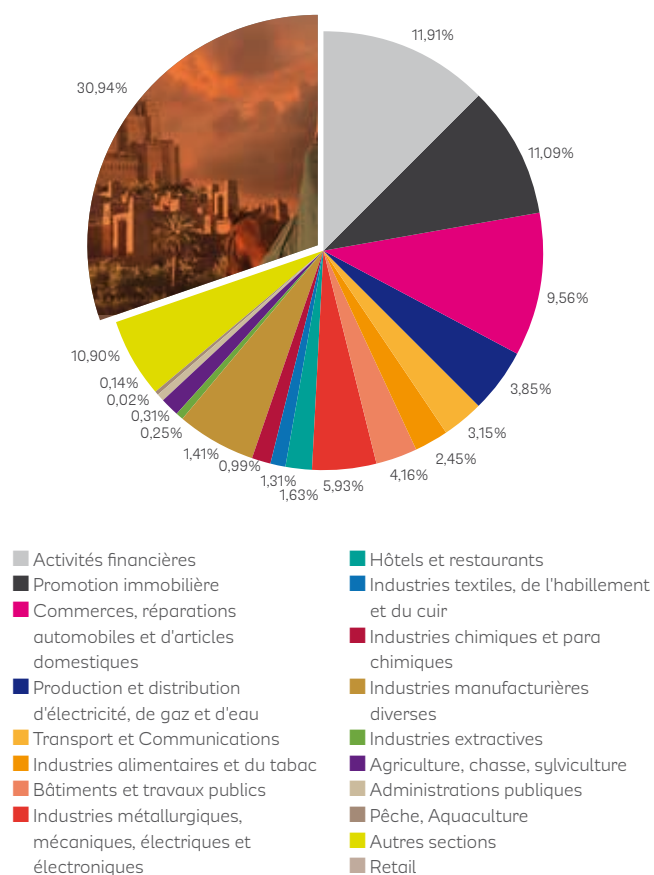
Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du



modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Juin 2016.



8.4.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler de d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principale objectif, la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le

système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BMCE Bank of Africa sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank of Africa à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Pôle Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



Le Pôle Risques Groupe a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du risque pays à toutes ses filiales en Afrique.



8.4.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

8.4.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin d'en exiger la régularisation par la Filère Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filère Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

- les autorisations de crédits sont échues ;
- les garanties ne sont pas constituées ;
- les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjoint avec la Filère Commerciale.

8.4.2.3.6. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

- Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 30 jours (hors déblocage de crédit...) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (12% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs
- Enregistrent des impayés tels que :
 - les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
 - les encours des crédits remboursables en un sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
 - les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées,
- Enregistrent des dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discretion locale de chaque entité).
- Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire...).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filère Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques Groupe font ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si ils le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filères Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filère Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filère Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'extractions informatiques des applications et systèmes opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filère Risques demande des explications à la Filère Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

8.4.2.3.7. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filère Commerciale.

8.4.2.3.8. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

8.4.3. Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le tableau présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés) et des encours dépréciés de l'activité au Maroc :



En millions de dirhams	2016				Actifs dépréciés (CES)	2015				Actifs dépréciés (CES)
	Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés					Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés				
	< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total		< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total	
Grande Entreprise	613	0	64	677	1 617	515	141	0	656	1 952
Réseau Entreprises	143	85	30	258	2 944	153	130	216	499	2 992
Réseaux Particuliers et Professionnels	1 590	102	18	1 711	2 581	1 179	180	53	1 412	2 183
Total	2 347	187	111	2 645	7 142	1 847	451	270	2 568	7 127

8.4.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

8.4.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

8.4.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au

niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer le Pôle Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank of Africa. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

8.4.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La phase de l'opérationnalisation du Programme Convergence, en ligne avec les ambitions du Groupe, a bien avancée au cours de l'exercice 2015, qui a été marquée par la poursuite du déploiement des dispositifs au sein de nouvelles filiales afin de couvrir l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

Ainsi, en début 2016 un bilan du déploiement a été réalisé cette fois dans les filiales du Bénin, du Niger et du Burkina Faso. Ces bilans devront se poursuivre auprès de l'ensemble des autres filiales courant fin 2016 et début 2017.

Dispositif Risque de crédit

Le bilan de déploiement du dispositif risques de crédit au niveau des 9 premières filiales BOA déployées (BOA Burkina Faso, BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Sénégal, BOA Niger, BOA Madagascar, BOA Mali, BOA Kenya et BOA Ouganda) est positif.

Deux autres filiales ont été déployées depuis lors à savoir la BOA Togo et BOA Mer Rouge :

- Structure organisationnelle et schéma délégataire définis et validés la Direction Générale et en cours de validation par le Conseil d'Administration:
- Présentation des impacts du nouveau schéma délégataire sur les circuits d'approbation des dossiers de crédit et accompagnement dans l'exercice du principe d'escalade en cas de divergence
- Mise en place des agendas pour la tenue des comités et s'assurer de l'envoi des PV des comités à la direction des risques du Groupe BOA
- Outils de pilotage et Reporting déployés et utilisés par l'ensemble des filiales BOA
- Appui à l'exploitation de la grille de Notation Interne « Grande Entreprise » lors de l'instruction des dossiers de crédit.
- Surveillance des engagements avec la mise en place des contrôles à priori et à postériori des dossiers de crédit
- Mise en place du reporting permettant un meilleur pilotage des flux des



dossiers en termes de délais de traitement et de volumétrie.

- Filiation des données « Entreprises » en cours de finalisation

- Le déploiement est en cours au niveau des deux filiales anglophones restantes : BOA Tanzanie et BOA Mer Ghana. Les travaux seront finalisés d'ici fin Décembre 2016.

Les travaux ont été initiés au niveau de la La Congolaise des Banques (LCB) (Gap analysis processus) et une note de cadrage a été élaborée. La poursuite et finalisation du déploiement interviendra d'ici fin Décembre 2016.

Parallèlement, les développements informatiques de la Base Tiers et Engagements Groupe par les équipes IT BMCE sont finalisés. Cette Base Groupe est un outil incontournable pour le pilotage et le monitoring des risques de crédit à un niveau consolidé :

- Les travaux de construction du socle de la Base Engagements et Tiers Groupe ont été finalisés en Mars 2015 (Entrepôt de centralisation des flux, interface de contrôles des données et de rapprochement compta/gestion, génération des reporting automatisés...)

- Les flux de gestion Tiers et engagements et les informations comptables émanant des Systèmes sources de 17 filiales du Groupe BMCE ont été développés et automatisés par les équipes IT de chacune des filiales (BMCE Bank SA, LCB, 12 filiales BOA (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Niger, Côte d'Ivoire, Kenya, Ouganda, Madagascar, Mer rouge, RDC, Tanzanie, Ghana, Togo, BCB et France), 3 filiales marocaines (Salafin, Maghrebail et Maroc factoring)). Les données Tiers et engagement de 4 filiales BOA sont intégrées en mode dégradé au niveau de la BEG à partir de la balance détaillée (France, Mali, Togo, RDC).

Ainsi, les flux de données de 20 filiales du Groupe BMCE sont désormais intégrés et centralisés au niveau de la Base Engagements Groupe, couvrant ainsi plus de 95 % des engagements du Groupe

- La production des reporting de pilotage des risques de crédit est automatisée. Ces Tableau De Bords (TDB) sont en cours de recette métiers pour ces 10 filiales. ((Exercice en cours sur l'arrêté du 30/06/2014 et 31/12/2015).

- Le processus d'administration fonctionnelle et technique de la BEG est en cours de mise en place.

Dispositif Risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a été déployé au niveau de 14 filiales (BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Burkina FASO, BOA Sénégal, BOA Niger, BOA Mali, BOA Madagascar, BOA France, BOA Togo, BOA RDC, BOA Kenya, BOA Ghana, la LCB et BBI UK) :

Les cartographies des risques opérationnels sont finalisées et validées par les équipes locales pour les 5 domaines « crédit, moyens de paiement, gestion des comptes client, international et comptabilité »

Les travaux de déploiement du dispositif de risques opérationnels au niveau de BOA Ouganda, BOA Tanzanie et BOA Mer Rouge ont été entamés et seront finalisés en Décembre 2016 sur les 5 domaines.

De nouveaux domaines (IT, RH, Moyens Généraux) ont été cartographiés

sur un site pilote (BOA Sénégal) et cette cartographie servira de base de travail pour le déploiement qui sera mené par les équipes locales.

8.5. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Économique des Fonds Propres ;

- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la banque ;

- Orienter la stratégie de la banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;

- Organiser et animer les sous-comités actif-passif ;

- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion des risques, et de l'activité de la banque ;

- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

- Maitriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;

- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;

- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.



C'est ainsi que chaque entité de la banque dispose d'un budget / objectifs validés au Comité de Direction Générale sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilanciale par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO où toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements des qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 151% sur base consolidée au 30 Juin 2016 au-dessus de la limite réglementaire de 70% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2016.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers d'un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adosses actifs / passifs sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2016, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt est estimé à 99MDH, soit 1.7% du PNB prévisionnel 2016, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200 pbs, est estimé à 635MDH soit 3.7% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

8.6. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan du portefeuille de négociation à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BMCE Bank of Africa notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque sur titre de propriété ;
- Le Risque de change ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché.



Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et titres obligataires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
V- OPCVM de taux	
OPCVM Monétaire	
OPCVM Obligatoire	

8.6.8. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.6.8.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BMCE Bank Of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Managements Units des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au

sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;

- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

8.6.8.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres ;

8.6.8.2.1. Limites

- Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

- Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

- Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

- Les limites sur les ratios de solvabilité et Tier One ;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.



8.6.8.2.2. Indicateurs de risque

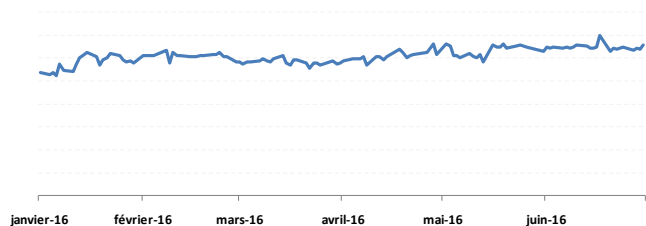
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

- Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi que son backtesting suivant plusieurs approches.



- VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers ;
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du \$us
- Répercussion de la vol Eur/usd sur les cours eur /mad et usd /mad
- Répercussion de la volatilité de la vol Eur/usd sur la vol eur /mad et la vol usd /mad.
- Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 30 Juin 2016, les résultats des stress test se présentent comme suit :

a- Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2016, avec un impact de 144 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2016, avec un impact de 285 MDH sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2016, avec un impact de 4.5 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2016, avec un impact de 7.5 MDH sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2016, avec un impact de 3.8 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2016, avec un impact de 5.7 MDH sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.



8.8.9. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.9.3. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

L'évaluation des contrôles internes ;

Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

8.8.9.4. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.9.4.3. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.9.4.4. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;

- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank of Africa implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;

- Le Réseau BMCE Bank ;

- Les Directions Métiers BMCE Bank ;

- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;

- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;

- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.9.4.5. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;

- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;

- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.9.5. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,

- La Cartographie des risques opérationnels,

- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.



Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

8.8.9.6. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BMCE Bank of Africa sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.8.3. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

- Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BMCE Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Groupe BMCE Bank : Ratios de capitalisation sous Bâle III	
	Montants (en millions DHS)
Fonds Propres de base	19 616
Total des Fonds Propres admissibles	27 138
Total des actifs pondérés	217 372
Ratio de fonds propres de base	9,02%
Coefficient de solvabilité	12,48%